

RECRUTEMENT

De 16 lauréats du concours de caporal de SPP pour suivre la Formation d'Intégration et de Professionnalisation de septembre 2024.

Les dossiers de candidature (CV / lettre de motivation) + attestation d'inscription sur liste d'aptitude pour les candidats qui n'auraient pas passé le concours organisé par le SDIS 35, **doivent être transmis avant le 27 mai 2024** sous référence **FIP 02.2024** sous fichier zippé exclusivement à service-recrutement@sdis44.fr

Un accusé confirmant la réception des éléments sera délivré dans les jours qui suivent l'envoi de votre candidature. Ne contactez le service qu'en cas de non réception de celui-ci. Pensez à vérifier vos SPAMS.

Les entretiens sont planifiés **le 11 juin** et les tests visant à la vérification de la condition physique des candidat(e)s (VMA, évaluation des membres supérieurs et aisance aquatique) **le 12 juin 2024.**

**Postes à pourvoir
le 19 septembre
2024**



Le service recrutements, emplois et compétences se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

